USURPATIONS

ET ATTENTATS

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR SERVIR DE PARALÈLE

A LA CONDUITE DE LOUIS XVI.

> Voilà donc les soutiens de ma triste Patrie ! voilà vos successeurs, grand Sulli, Richelieu, Turenne, Catinat, Condé, Montesquieu ! Quels restes, justes Dieux ! de la Grandeur françoise.

A GENEVE,

DE L'IMPRIMERIE D'UN ROYALISTE.

M. DCC. XC.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

AVERTISSEMENT.

Il *est des pays malheureux où règnent un tel renversement de tout ordre et de morale, que les principes les plus solemnellement établis comme bases fondamentales de ce qu'on ose nommer la régénération de ces régions infortunées, sont violés publiquement, soit par ceux-là même de qui émanent ces principes, soit par leurs agens stipendiés, et cela, parce que les opinions respectables de quelques individus s'expliquent d'une manière qui choque le criminel délire d'un tems d'anarchie. L'égalité, la liberté d'exprimer sa pensée, existent effectivement pour les forcénés qui outragent sans cesse la Religion et le Trône; mais elles sont vainement reclamées et attestées par celui qui ose démasquer le vice triomphant, ou qui veut rappeler à ses devoirs un Peuple égaré et séduit. Un Libraire du Palais-Royal a été poursuivi et persécuté pour avoir vendu les* Actes des Apôtres; *la* Gazette de Paris *incendiée, a failli coûter la vie à son estimable Auteur, échappé avec peine à une troupe de Bandits, envoyés sans doute par ceux qui redoutoient*

la plume d'un Citoyen vertueux et fidèle à ses devoirs; et pendant que des excès aussi scandaleux suppriment arbitrairement les écrits qui ne respirent pas les fureurs démagogiques, les libelles infâmes des Marat, *des* Grand'Maisons, *des* Abbé Noël, *des* Cliquet, *des* Prudhome, *des* Désmoulins *des* Garat, *qui avilissent et déshonorent le nom François, sont vendus publiquement, sous les yeux même de ceux qui se sont arrogés tout pouvoir. La vérité est qu'il n'y a de liberté que pour ceux qui prêchent la révolte et la licence; tout est permis à qui veut le mal; tandis que les chaînes et les supplices sont réservés pour ceux qui veulent le bien! . . . . Nations de l'Europe, enviez notre belle Régénération!.... et sur-tout notre Liberté!...*

USURPATIONS

ET

ATTENTATS

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pour servir de parallèle à la conduite de

LOUIS XVI.

QUEL contraste odienx et effrayant s'éléve entre la conduite de Louis XVI, ce Roi si bon, si cruellement perséçuté, et celle de cette Assemblée qui brise son Sceptre, renverse le Trône des Lys, et qui par une abjuration inouie de toute pudeur, ose nous parler sans cesse de la régénération de la France, alors qu'elle la couvre de ruines, d'opprobre et de deuil. Est-ce à une Nation d'*Iroquois* qu'elle s'adresse ? et à qui prétend-elle en imposer par cette hypocrisie infernale qui lui fait sans cesse prononcer

les noms sacrés de patrie, d'honneur et de vertu, alors qu'elle conçoit et exécute non-seulement tous les crimes connus, mais qu'elle en invente dont la noirceur fera l'étonnement et l'horreur des siècles à venir? La Nation Françoise, si renommée pour sa politesse et sa douceur, a-t-elle acquis en une année toute la féroce stupidité des Cannibales, pour devenir ainsi la dupe des Jongleurs impies et barbares qui nous rendent tour-à-tour bourreaux et victimes, et qui ont vendus nos propriétés et notre sang à nos ennemis? Malheureux François! . . . quel spectacle horrible et honteux donnez-vous à l'Univers, et quel triste résultat de tant de splendenr et de gloire? Vos facultés morales sont-elles perverties à ce point que, vous n'ayiez plus celle de juger qui est vraiement digne de votre amour reconnoissant et de vos respects, un Roi juste et bienfaisant, qui, revêtu d'un pouvoir immense, vous en a remis volontairement une grande partie, vous a rendu vos droits et votre Liberté, qui s'immole enfin pour le bonheur de son Peuple, ou une Assemblée, qui au mépris de ses sermens, et des devoirs les plus sacrés, a soulevé toute la France

contre son Souverain, et l'innonde d'un déluge de sang et de maux. De quel front ces hommes, sortis de la fange où ils auroient dû vivre et mourir, osent-ils nous dire que la plus belle Monarchie de l'Univers étoit sans Constitution ? Que prétendent-ils donc opposer à tant de siècles de gloire, de splendeur et de propriété qui rendoient la France l'objet de l'envie de toutes les Nations ? Est-ce leur absurde Constitution digne du cerveau de Gargantua, ou bien les calamités épouvantables qui désolent notre patrie depuis qu'un génie malfaisant, acharné à sa destruction, les a rassemblés pour notre ruine ? Hélas ! également ignorans en Politique, en Morale, en Finance, en Administration, ils prouvent à l'Europe indignée qu'il est plus aisé de commettre des crimes que de faire de bonnes Lois ! Tant d'ignorance et de corruption réunies ne justifient que trop cette phrase remarquable du Roi : *Si j'avois ainsi choisi les Notables, qu'auroit dit la Nation ?* et que dira l'Europe, François ! en voyant votre Nation, jadis si renommée par ses exploits, si indignement représentée ; en la voyant si bassement soumise à une foule de Décrets inintelligibles ; en la voyant enfin

plongée dans un tel délire, dans un si méprisable abaissement, que jamais une Nation n'a donné à l'Univers l'exemple d'une aussi criminelle dégradation.

Pour prouver que du mauvais choix de vos Représentans, vous ne pouviez attendre que des horreurs et des inepties, il suffit sans doute de rappeller ce qui s'est passé depuis leur funeste convocation. Rien ne fait mieux connoître un ouvrier que ses ouvrages. Qu'un résumé fidèle de leurs monstrueux travaux; que la citation exacte detant de crimes et de forfaits serve donc de paralèle entre eux et la conduite de votre Roi; et porter enfin dans vos cœurs la lumiere et les remords : ou si vous êtes tellement corrompus qu'inaccessible au sentiment du repentir, vous méconnoissiez plus long-tems la voix de l'honneur, c'est au Tribunal des Nations que je vous cite; saisies d'horreur et de mépris au récit de tant d'attentats, elles s'écriront, comme Cicéron en parlant des Romains : *les vices des François ont vengés l'Univers.* Vous serez proscrits de leur sein, et votre nom détesté sera dévoué à un opprobre éternel. Entrons en matiere.

Tout le monde sait comment les émissaires de M. Necker parvinrent, au moyen des

largesses et des promesses de ce Ministre, par les cabales et les intrigues, à influer sur les Elections ; on sait de même quel esprit apporterent aux Etats la majorité *du Tiers* composée d'Avocats, de Procureurs, et de Membres des Tribunaux subalternes, la plupart sans propriété, et presque tous infectés des principes et des sophismes de la philosophie moderne, dévorés d'ambition et de jalousie, animés contre les deux premiers Ordres et la haute Magistrature, n'ayant pour talent que l'éloquence mensongère du Barreau, et portans avec eux cet esprit de rapine et de cupidité si commun aux gens de leur profession. Deux mois s'écoulerent en discussions étrangères au motif de leur convocation : c'étoit une guerre offensive du Tiers-Etat contre les deux premiers Ordres. Plusieurs Membres de ceux-ci, parce qu'ils nommoient fastueusement des sentimens de patriotisme, et que les honnêtes gens nommoient plus véridiquement ingratitude, vengeance et cupidité, se réunirent au Tiers-Etat, qui par cette réunion devenant fort de trois contre un, força bientôt, par la crainte et par la nécessité, le reste des deux Ordres à suivre l'exemple de ses apostats.

Je ne rappellerai que succintement le rassemblement des Communes au Jeu de paume; les outrages faits au vertueux Archevêque de Paris, les émeutes de Versailles sous les yeux de l'Assemblée, la Séance royale, l'arrivée des troupes, les manœuvres et les profusions du Duc d'Orléans, ses liaisons et celles de plusieurs Membres de l'Assemblée avec l'Angleterre; et ses efforts incroyables pour soulever les Peuples, fomenter les attroupemens, gagner la populace, et préparer l'insurrection générale par l'appas que présentoit aux Habitans des villes et des campagnes, la destruction de la Noblesse et du Clergé, et tant d'autres motifs de séductions aussi vils que criminels; tout cela n'étoit que le prélude et les moyens préparatoires des grands événemens qui se tramoient dans l'Assemblée, et dont le résultat a été jusqu'ici le rassemblement de tant d'impudence, de forfaits et de bêtises, que l'Europe épouvantée et incertaine ne sait encore si elle doit nous nommer la Nation la plus exécrable ou la plus méprisable du globe.

Frappés de cette terreur qu'inspire au crime le danger d'une punition prochaine; n'ayant rien épargnés pour séduire les troupes et

corrompre leur fidélité, assurés de l'appui des Capitalistes, des Agioteurs et de la populace des fauxbourgs de Paris, les dominateurs de l'Assemblée résolurent à tout prix de sortir de la pénible situation où ils se trouvoient, et de prévenir le juste châtiment auquel ils ne pourroient bientôt plus se soustraire. Un Membre de l'Assemblée, échappé à la rigueur des Lois, propose d'abord l'inviolabilité des Députés, qui fut à l'instant décrété. Mais cette précaution seroit devenue insufisante contre la force : il falloit éloigner les troupes, et en trouver le prétexte. La bonté du Roi, sa facilité en fournissent bientôt un moyen. On résout le soulèvement de Paris, qui donnera le signal aux Provinces déjà échauffées par les déclamations et les lettres des Députés. Les émissaires répandus dans la Capitale annoncent : *Que la banqueroute va se faire, qu'on veut renvoyer M. Necker*, etc. Et pendant ce tems-là même, des Courtisans perfides, détachés par l'Assemblée, suggèrent au Roi le renvoi de ce Ministre (cher encore à une Nation qu'il a trompée) comme devant être un moyen sûr pour amener une insurrection dont la faute retombera sur les Ministres et

sa Cour. Le Roi trompé, éloigne le Ministre des Finances. A peine la nouvelle s'en est-elle répandue dans Paris, que le Peuple effrayé court fermer les Spectacles, et répand la terreur par-tout. Le lendemain ces mêmes brigands vont piller Saint-Lazare, tandis que les émissaires de l'Assemblée et de Necker, insinuent aux Citoyens de s'assembler, *pour veiller à la sûreté de la Ville menacée de pillage.* Le feu mis à une grange de Saint-Lazare, répand une si vive alarme, que tout Paris court aux armes; le tocsin sonne dans toutes les Eglises, pendant que les brigands courent les rues en criant vive le Tiers-Etat, et cent mille Citoyens croyant s'armer pour leur sûreté, s'arment réellement contre leur Roi. Mais dès le lendemain le but de l'armement change d'objet; on répand par-tout que Paris doit être assiégé et livré au pillage, et cette nouvelle absurde suffit pour aigrir ses Citoyens, au point de tourner leurs armes contre les troupes du Roi. On court aux Invalides, dont on s'empare, ainsi que de l'artillerie, et de leurs armes; on s'empare de même de la Bastille, qui se trouve, (on ne sait comment) sans vivres et sans défense : et pour échauffer les esprits,

autant que pour justifier les horreurs qu'on y commet, on calomnie ses défenseurs, on les massacre, ainsi que le Prévôt des Marchands, on les mutile, et on porte en triomphe, dans le Palais-Royal, leurs têtes sanglantes au haut d'une pique.

Pendant que Paris est en proie à toutes les fureurs de la sédition, que les attrocités les plus dégoûtantes se joignent aux apprêts les plus ridicules pour soutenir le siège prétendu, que les têtes les plus échauffées, ceux, que le Peuple nomme ses Oracles et ses Défenseurs, lui persuadent, comme des vérités, que *Paris est miné*, *ainsi que la rivière*, *que des batteries placées à Montmartre vont foudroyer la Ville*, et cent autres fables aussi méprisables; les émissaires de l'Assemblée soulèvent les Provinces, et dans huit jours tout le Royaume est en armes, comme si l'Europe entière avoit dû fondre sur lui. Où étoit le danger? Il ne s'en montre aucun? Rien n'est menacé que l'ambition et les crimes de cette portion de l'Assemblée, qu'on a depuis nommé les enragés. On prévient enfin le Roi de tout ce qui se passe : on lui dit que le seul moyen de réparer le mal, est de rappeller M. Necker, et de renvoyer les troupes.

Il souscrit à tout : il fait tous les sacrifices qu'on lui demande ; le Comte d'Artois s'éloigne, ainsi que ses Ministres : on nomme un Maire, un Général des Milices nationales, de nouveaux Ministres, tous pris dans l'Assemblée ; le Roi vient à Paris, arrive à l'Hôtel-de-Ville pour une cause, et avec un cortège, dont on ne peut se rappeler l'idée sans horreur ! Le parti d'Orléans et des enragés triomphe ; et quoique tout soit accordé, quoique les dangers supposés soient dissipés, toutes les Villes du Royaume restent en armes. Le fait est que l'Assemblée vouloit être maîtresse et régner véritablement sous un phantôme de Roi, et que tout, ayant jusques-là succédé au gré de ses vœux, elle ne veut pas rester en un si beau chemin. Tranquille désormais sur sa sûreté ; pouvant impunément concevoir tous les attentats possibles et les exécuter, elle trouve un appui assuré dans ce Peuple enivré qu'elle trompe sur ses projets, en lui persuadant qu'elle s'expose à tout pour l'intérêt public, tandis qu'elle ne fait évidemment rien que pour le sien, et satisfaire son ambition. A l'entendre, la France entière étoit perdue *sans son patriotique dévouement* à la chose publique : et quel est ce dévoue-

ment ; c'est de se constituer Assemblée Nationale permanente, de détruire la Monarchie, d'y substituer une Démocratie dont elle se fait Chef, et de s'attribuer, par une juste conséquence *d'un patriotisme si pur*, un salaire de dix - huit livres par jour, ce qui augmente les charges de l'Etat de plus de dix millions par an, au moment où la dette nationale est à son comble, et le Royaume dans la dernière détresse.

Après avoir lu ce que nous venons de rapporter, il sera, je pense, difficile de ne pas sentir que l'Assemblée est réellement un corps d'usurpateurs, qui, sous les déguisemens du patriotisme et du dévouement, n'agit que par des motifs d'ambition, de vengeance, et de cupidité. Pour que la conviction soit complette, nous allons exposer quelques faits, rappeller quelques décrets, et tracer les portraits de ceux qui, jusqu'à ce jour, ont gouvernés les Représentans de la Nation.

Actes de Patriotisme de l'Assemblée Nationale.

Ier. Acte. Convoquée sous le nom d'Etats-Généraux, avec la distinction des trois Ordres, elle se constitue Assemblée Nationale ; et s'occupe de discussions pendant trois mois, au lieu de songer aux besoins de l'Etat.

II Acte. Au lieu de calmer Paris, elle maintient la révolte de la Capitale et du Royaume, en n'opposant aucun Décret à une aussi coupable rébellion, qu'elle semble autoriser, en donnant au Roi un cortége de plusieurs Députés, qui l'accompagnent, à son arrivée, à Paris ;

III Acte. Elle substitue à une cocarde verte, portée les premiers jours de la séduction, cette cocarde ridiculement bigarrée, qui n'est autre chose que la livrée de ce Prince infâme qui vouloit usurper le Trône ; et c'est sous ses yeux qu'on force le Roi à la porter.

IV Acte. Un monstre sanguinaire, né, sans doute, d'un bourreau, justifie les meurtres des

des Foulon, des Flesselles et des Berthier, par une phrase digne d'un Néron ; il la prononce au milieu de l'Assemblée, qui ne proscrit pas de son sein cet odieux scélérat.

V Acte. La perte de la Noblesse est jurée et exécutée, par les Arrêts du 4 Août. Le *grand acte de patriotisme!* qui n'enlève rien aux trois quarts de l'Assemblée, qui se trouve sans propriétés, prive des leurs, un million de Citoyens, et annonce à toutes les Nations, que les conventions, sur lesquelles repose la foi publique, que les engagemens les plus sacrés ne sont qu'une chimère, et doivent s'anéantir devant les Décrets d'une Assemblée qui ose se nommer, avec une impudence, qui fait mal au cœur, *la plus auguste Assemblée de l'Univers.*

VI Acte. Les meurtres, les ravages, les incendies désolent toute la France ; l'Assemblée Nationale, qui s'est arrogée tous les pouvoirs et le droit de tout détruire, ne s'en reconnoît point pour arrêter ou pour prévenir tant de malheurs ; elle casse, au contraire, la

Jurisdiction Prévôtale, la seule qui pouvoit s'opposer à de si nombreux forfaits.

VII Acte. Pour n'être ni censurée, ni inquiétée, pour n'avoir plus de Supérieurs, n'ayant plus de Commettans, les anciens Ordres de l'Etat sont abolis ; les droits des Provinces annullées, leurs noms changés, et la France partagée en Départemens et en Districts.

VIII Acte. La catastrophe du 5 et 6 Octobre, arrive en présence de l'Assemblée, elle consacre, par un silence abominable, le plus odieux des forfaits, et l'opprobre éternel de la France.

IX Acte. Le Roi est emprisonné près du lieu où elle s'assemble, elle le force à venir dans son sein attester sa Liberté, et prouver par cela même à toute l'Europe, qu'il est réellement dans les fers, forcé de sanctionner tous les Décrets qui le détrônent et détruisent son Empire.

X Acte. On fait au Roi prisonnier la grace de lui accorder le pouvoir exécutif ; et on lui

ôte le droit de nommer les exécuteurs du pouvoir judiciaire, ainsi que celui de faire la paix et la guerre.

XI Acte. On le dépouille de ses Domaines, qu'on décrète appartenir à *la Nation*, et par cet acte *bien patriotique*, il reste à jamais dans la dépendance *de la Nation*, c'est-à-dire, de l'Assemblée qui lui accordera un salaire, comme à l'exécuteur de ses volontés.

XII Acte. Le Clergé est de même dépouillé de ses biens qu'on décrète également appartenir *à la Nation.*

XIII Acte. Les libelles les plus incendiaires, les plus injurieux pour la religion et le Trône; Fût-il jamais une Feuille plus incendiaire que la Chronique de Paris, qui sans cesse engage à fondre sur les Citoyens pour les égorger. Et les Journaux les plus abominables sont criés dans les rues et vendus publiquement, les carricatures les plus indécente tapissent les boutiques des Libraires et des Feuillistes; cet excès d'audace est souffert même aux portes de l'Assemblée; tandis qu'on proscrit

les ouvrages qui rappellent les François à leurs devoirs et à l'honneur; et que les jours de leurs estimables Auteurs sont menacés.

XIV. Art. Tous les Régimens sont soulevés, sans qu'on daigne punir de si honteux excès, et aussi dangereux; sans qu'on veuille rechercher quels en sont les auteurs; de même les massacres des Commandans pour le Roi, les outrages dont on les couvrent n'inspirent qu'une coupable indifférence, et à chaque récit de semblables malheurs, on prononce qu'il n'y a pas lieu à délibérer; mais en même-tems les Municipalités sont comblées d'éloges.

Je n'étendrois pas plus loin l'énumération des actes *de ce pur patriotisme* qui caractérise les opérations *de la plus Augusse Assemblée de l'Univers*; il faudroit un volume pour faire connoître, dans tous leurs détails, les trames odieuses, les complots attroces de cette horde sanguinaire que la France a enfantée pour sa ruine. Livrée aux passions les plus criminelles, elles se rit des maux qui déchirent le sein de sa Patrie, et par un effet de la plus étonnante corruption, elle affiche de mépriser le jugement de la postérité.

Mais elle a beau s'en faire accroire, la vengeance, pour être tardive, n'en sera pas moins sûre.

Il est *de ces* forfaits,
Que le courroux des Dieux ne pardonne jamais,

L'aveuglement du peuple cessera : il commence à sentir ses maux, à s'appercevoir qu'il est le jouet et la victime d'une troupe de forcénés qui sacrifient tout à leur détestable ambition, et malheur aux traîtres qui l'ont trompé.

Examinons maintenant à quels hommes nous avons confié notre destinée et celle de l'Empire; et si, de l'horrible choix qu'ont produits, les cabales et les séductions nous pouvions espérer d'échapper aux malheurs qui s'apésantissent sur nos têtes. Je commence par le plus élevé et le plus criminel.

Le Duc d'Orléans. Sa vie doit le faire connoître assez, elle a été un tissu de coquineries, de bassesses, et d'infamie auxquels il vient de joindre le plus horrible forfait : *le Régicide* : car on ne peut nommer autrement la Conjuration du 5 Octobre.

Un Comte de Mirabeau, dont le cœur est la collection de tous les crimes et de tous les vices.

Des-Lameths, comblés des bienfaits de leur Roi, dont le nom devient en notre langue le synonime de la plus noire et de la plus basse ingratitude. Désormais, l'ingrat le plus vil et le plus odieux se nommera un Lameth, comme on nomme un Néron le Tyran le plus détestable, et un Cartouche, l'assassin le plus féroce.

Un Duc d'Aiguillon, qui prétend justifier toutes ses attrocités, en disant qu'il se venge; dont la bêtise égale la scélératesse, et qui devroit au lieu de faire de plattes motions, se justifier de l'horrible inculpation de s'être trouvé déguissé en poissarde, la nuit du 5 au 6 Octobre.

Un Liancourt, presque aussi ingrat que les Lameths, et le plus lâche des hommes. Abusant de la confiance de ses maîtres pour les trahir, leur suggérer les plus fausses démarches; il est prouvé qu'il a contribué aux déprédations des Finances, en faisant donner des pensions à ses maîtresses.

Un Castellane, perdu de dettes, qui ne doit sa liberté qu'à des arrêts de surséance.

Des Nouailles, bas Courtisans; tous sans aucun talens, et qui, eux seuls, accaparoient une grande partie des prodigalités de la Cour.

Un Mathieu de Montmorenci, si dégénéré du grand nom qu'il déshonore, et qu'il faudroit renvoyer au Collège pour y apprendre à penser et à parler, comme le disent même ses partisans.

Un La Coste, auquel nous devons notre honte dans les affaires de la Hollande, vil intriguant, dont l'ame basse et traître est empreinte sur son visage.

Un Lusignan, dont tout le mérite consiste dans la science de l'usure et de l'agiotage. Sa conduite au 5 Octobre l'a couvert de honte à jamais.

Un Evêque d'Autun, Prêtre parjure, digne Représentant des Juifs qui, pour un peu d'or, lui ont fait, tel qu'un second Judas, renier son Maître, son honneur et son Dieu.

Un Dubois de Crancé, dont l'impudence et la coquinerie en insultant si indignement le Soldat François, obtiendront, sans doute, le salaire que mérite son infâmie.

Un Comte de Renaud, qui se venge de n'avoir pu obtenir le commandement de Saint-Dominique, dont l'éloignoit sa vie crapuleuse et son ineptie.

Un Vicomte de Beauharnois. Petit suffisant dont tout le mérite a été de savoir faire quel-

ques rigodons, et de tromper une demi douzaine de fémellettes. Il a quitté les ruelles des coquettes pour passer à l'Assemblée, où il a conservé toute sa nullité.

Un Rœderer. Bas et lâche scélérat, méprisé même des brigands et de sa classe, et qui porte sur sa figure hideuse, l'empreinte des crimes dont son ame est souillée.

Un Custine. Surnommé le bourreau des des soldats : bouffi d'orgueil et d'ineptie; et qui affecte la popularité pour n'être pas puni de ses excès passés.

Un Chapellier. Maudit par son pere, et chassé de son ordre.

Un Barnave. Monstre de cruauté et de barbarie, qui dans ses accès de rage dit qu'il voudroit boire le sang du dernier Gentilhomme.

Un *Bouche*, un *Volfius*, un *Garat*, un *Biron*, un *Rewbel*, un *du Quesnoy*, un *Abbé Syes*, un Curé *Grégoire*, un *Emery*, un *Target*, un *Thouret*, un *Pétion*, un *Robespierre*, un *Dupont*, un *Rabaud*, un *Sillery*, un *la Touche*, un *Camus*, un *Goupil*, un *Abbé Fauchet*, un *Menou*, un *Régnault*, un *Cottin*, un *Luynes*, etc. et tant d'autres, qui, pour être plus obscur

ou plus ineptes, n'en sont pas moins méchans que les autres. Voilà, François, à quels hommes vous avez confiés votre bonheur, vos intérêts, et la prospérité de votre Empire, une foule de Citoyens pervers et sans talens, que vous avez envoyés pour réformer les abus inséparables de toute administration, renverse vos usages, vos coutumes, vos Loix, votre Gouvernement, ravage la France, le fer et la torche à la main, et semblable aux harpies, infecte et corrompt tout ce quelle touche et quelle n'a pu détruire. Je sais que tous vos Représentans ne ressemblent pas aux monstres que je viens de nommer. Il se trouve parmi eux de vertueux Citoyens, de dignes François qui sont sincérement pénétrés d'amour pour le Peuple, et veulent lui conserver son bien-être, son honneur et sa liberté, qu'il ne pourra jamais trouver dans l'Anarchie, et en suivant les conseils perfides des ambitieux qui l'égarent. En butte aux traits de la calomnie et de la vengeance qu'on éguise contre eux, ils plaignent les égaremens du peuple qu'on séduit, et veulent le sauver malgré lui-même. Tels sont les Cazalès, les Vicomte de Mirabeau, les Maury, les Montlausiers, les

Foucault, les Laqeuille, etc. Mais pour un de ces sages Législateurs, vous comptez *dix Lameths* ; parce que les cabales, les séductions, les intrigues ont forcé vos élections. Cette troupe sacrilége et barbare qui détruit la France, et qui constitue ce qu'on nomme si justement le parti des *enragés*, ne se soutient dans sa criminelle usurpation qu'en entassant forfaits sur forfaits. Les hommes les plus corrompus et les plus tarrés de la Capitale sont leurs espions et leurs coopérateurs. Les Cafés, les Clubs régorgent de *Saint-Huruges*, *d'Abbés du Bignon et la Fond, de la Clos, d'Oraisons, de Suards, de Marat, de Desmoulins, de Prud-homme, de Martel, de Grand-Maisons, et d'Abbé Noël, de Cliquet, Editeur du Journal Républiquain, dont le début paroît annoncer les plus noires perfidies* ; et tous *Feuillistes* aux gages des *Jacobistes*. Les uns font des motions au Palais-Royal ; les autres font des prosélytes, et dénoncent les plus honnêtes Citoyens en travestissant les discours ; d'autres sont employés à séduire les Régimens ; d'autres enfin servent à animer le Peuple par les plus horribles calomnies dont fourmillent leurs infâmes écrits ; et les mêmes

manœuvres se pratiquent dans les Provinces. Tels font, François, les moyens qu'on employe pour établir et propager cette belle régénération dont on vous berce; en donnant vos ordres à ces Représentans qui ne veulent plus vous reconnoître, leurs avez-vous enjoint de tout détruire et de tout envahir? Leur avez-vous ordonné les excès dont ils se sont rendus coupables? Leur avez-vous commandé d'emprisonner le Roi, pour le forcer de sanctionenr leurs absurdes décrets? Leur avez - vous donné le droit de ravir nos propriétés, d'incendier les Châteaux, de massacrer les Nobles, de s'entourer de brigands et de victimes, de rendre enfin la France un monceau de ruines? Leur avez-vous ordonné de vous déshonorer à la face de l'Univers, et de faire de vous une Nation de réprouvés? Déjà l'orage approche, la foudre de la guerre se fait entendre sur vos frontières, et menace vos têtes; encore quelque tems de cette horrible frénésie, qu'on nomme si improprement Liberté, et vos ennemis, fondans sur nous de toutes parts, animés à votre destruction par l'horreur qne vous leur inspirez, feront de la France un vaste tombeau. Malheureux François! sortez donc du funeste et honteux

égarement où vous êtes plongés ; chassez ces indignes Représentans, auteurs de tous vos maux ! Tombez aux pieds de votre Souverain, ou préparez-vous à vous ensévelir sous les ruines de votre Monarchie, et *à subir* le joug des Nations étrangères.

FIN.